

RAPPORT ANNUEL

2024

ASSOCIATION PARENTALE

Rue Evariste Galois – 71210 TORCY

03 85 78 75 00

✉ association@pbbs.fr

▶ Favoriser
l'épanouissement
de chacun ◐ dans
sa ● singularité



SOMMAIRE

01-Gouvernance et organisation	3
1. Le mot de la Présidente.....	4
2. Chiffres clés de PBBS	6
3. Valeurs	7
4. Gouvernance	8
5. Dirigeance	11
6. Organigramme PBBS	12
7. Le mot du Directeur Général.....	13
02-Activités et développement	15
8. Activités Commissions et Etablissements	16
9. Ressources humaines.....	50
10. Formation	52
11. Qualité Sécurité	53
12. Numérique.....	56
13. Communication	57
03-Ressources financières	59
14. Ressources financières et patrimoine	60
15. Rapport financier de l'activité bénévole	64
04-Rapport d'orientation	67
REMERCIEMENTS	71
GLOSSAIRE	72

01

► 01-Gouvernance et organisation

- 1 – Le mot de la Présidente**
- 2 – Chiffre clés de PBBS**
- 3 – Valeurs**
- 4 – Gouvernance**
- 5 – Dirigeance**
- 6 – Organigramme PBBS**
- 7 – Le mot du Directeur Général**

1. Le mot de la Présidente

Bonjour je suis heureuse de vous accueillir à la 5 -ème AG de notre association des PBBS et vous remercie tous chaleureusement pour votre présence cette après-midi.

Durant cette AG, il y aura bien sûr les incontournables sujets que l'on doit retrouver mais nous souhaitons également faire que ce moment soit un véritable temps d'échange entre professionnels, familles, résidents et partenaires.

Cette année, nous ne pouvons pas passer à côté des 20 ans de la loi de 2005, donc naturellement notre AG se déroulera autour des avancées et des changements liés à cette loi.

Rappelons rapidement que la loi du 11 février 2005 vise à améliorer la vie des personnes en situation de handicap en France. Ses principaux objectifs sont :

- 1. L'Accessibilité**
- 2. Les Droits des personnes handicapées.**
- 3. La Création des MDPH.**
- 4. La Scolarisation**
- 5. L'Emploi.**
- 6. La Prestation de compensation du handicap**
- 7. La Sensibilisation et la formation pour une meilleure intégration.**

C'est une législation essentielle qui a profondément bouleversé le paysage des droits des personnes en situation de handicap en promouvant « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».

Cependant, deux décennies après son adoption, il est clair que mettre en œuvre une loi aussi ambitieuse n'est pas une tâche aisée. Les défis sont nombreux et nous rappellent constamment que le chemin vers l'égalité est semé d'embûches.

Nous, en tant qu'association engagée, avons fait le choix de l'ouverture et de l'accessibilité. Nous avons investi tous nos efforts pour veiller à ce que les principes d'égalité et de participation à la vie sociale ne soient pas de vains mots, mais des réalités concrètes.

Nos établissements et nos services ont considérablement élargi leurs horizons et leurs interactions avec la cité :

- Les enfants fréquentent les mêmes écoles que les autres, qu'il s'agisse de l'école primaire ou du collège.
- Nous avons établi des partenariats fructueux avec les clubs sportifs et culturels de la ville, favorisant ainsi une intégration active.
- Les camions de l'ESAT sillonnent les rues, apportant une visibilité et un soutien aux entreprises locales et aux villages environnants.

- L'habitat inclusif devient une réalité tangible, avec des personnes accompagnées dans des appartements situés en centre-ville, répondant à une demande toujours croissante.
- De nouveaux accueils de jour ont été créés et des services à domicile se déploient dans plusieurs localités, notamment à Sevrey et à Bergesserin.

Cependant, nous ne pouvons ignorer que le ciel s'assombrit. Notre pays traverse une crise politique et économique majeure et, dans cette conjoncture, la recherche d'économies met en péril notre secteur qui accompagne les plus faibles et les plus vulnérables d'entre nous.

Le secteur médico-social évolue dans un contexte incertain et ne peut plus être considéré comme la seule réponse aux besoins des personnes en situation de handicap. Il est impératif de nouer des alliances avec d'autres acteurs et de coordonner nos efforts avec ceux du droit commun pour apporter des réponses adaptées et satisfaisantes. Tout au long de l'année, nous devons nous adapter, faire face à des situations variées, saisir les opportunités, tisser des liens et innover en élaborant de nouvelles stratégies.

Pour relever ces défis, des actions concrètes voient le jour et des projets prennent forme. Vous en entendrez parler aujourd'hui à travers divers témoignages.

Je tiens à exprimer ma gratitude, une fois de plus cette année, envers tous les professionnels, l'équipe d'administrateurs bénévoles et nos adhérents pour leur engagement indéfectible, leurs convictions et leur énergie précieuse aux côtés des personnes que nous accompagnons et que nous chérissons.

Nathalie ETE
Présidente



2. Chiffres clés de PBBS

270

Adhérents

32

Administrateurs

70

Bénévoles

17

Établissements
et Services

623

Places
installées

1 + 1

Dispositif Habitat Inclusif
DAH PAD (MAS FAM HORS LES MURS)

458

ETP

12 812

Heures de formation

29 779 k€

BUDGET ANNUEL

1 264 k€

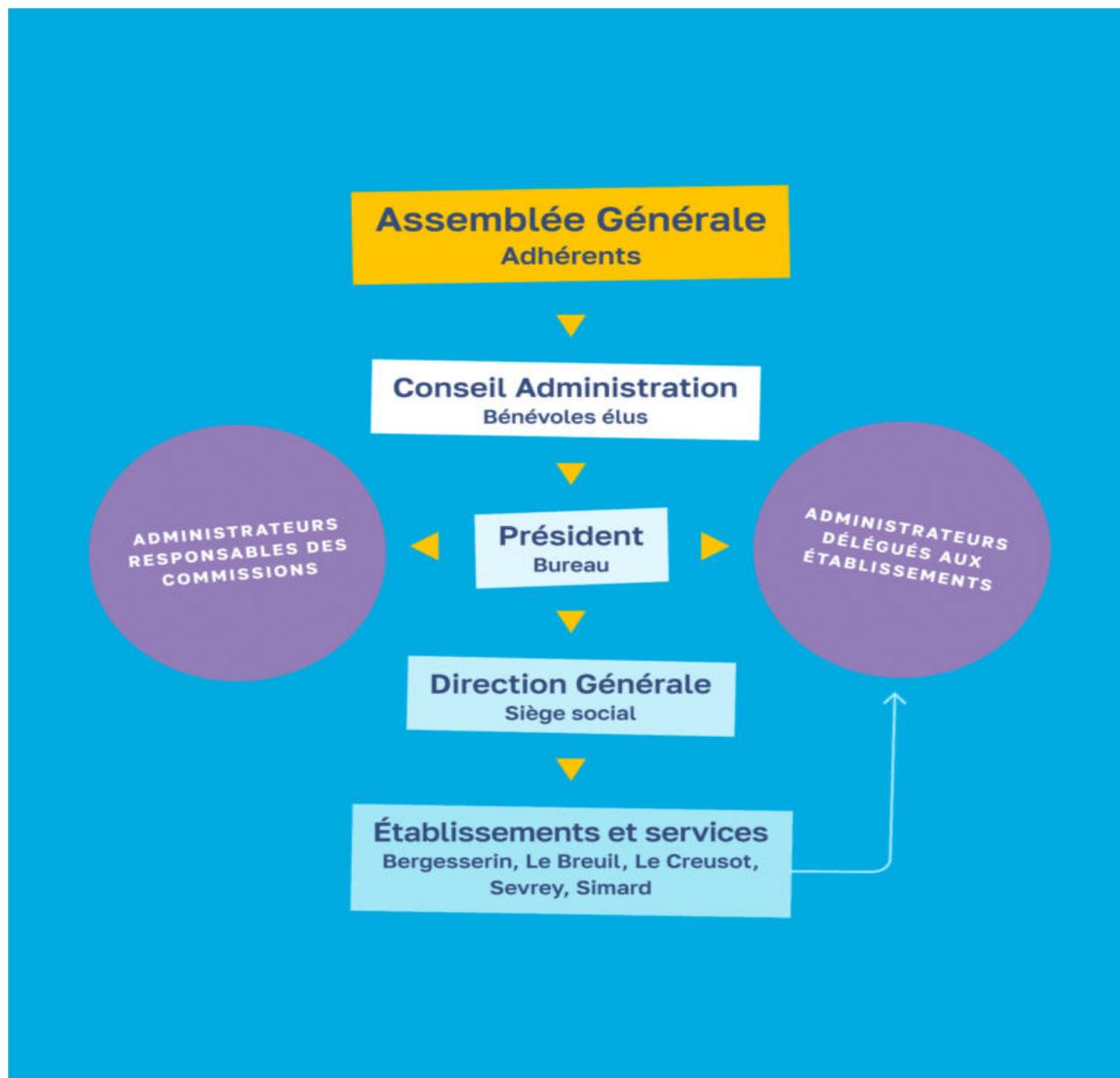
Chiffre d'affaire ESAT

3. Valeurs

DIGNITÉ ▶ **RESPECT MUTUEL** 
CITOYENNETÉ  **BIENTRAITANCE**
LAÏCITÉ  **SOLIDARITÉ**
SOUTIEN AUX FAMILLES
BIENVEILLANCE

- Chaque individu est unique
- Chacun doit trouver sa place
- Rechercher des solutions personnalisées d'accompagnement
- S'engager pour le développement d'une société accueillante et solidaire
- Pérenniser notre Association parentale

4. Gouvernance



L'Association des Papillons Blancs Bourgogne du Sud :

- Association loi 1901
- Administrée par un Conseil d'Administration (membres bénévoles)
- Différentes commissions et instances (Bureau, Commissions Déléguées, Conseils de la Vie Sociale ...)
- Gestionnaire de l'ensemble des établissements et services

Conseil d'Administration

The infographic displays the Board of Administration members. Six key roles are highlighted in white circles on a dark blue background, while the remaining 25 members are listed in a table below.

Nathalie ÉTÉ Présidente	Françoise CHOPLIN Secrétaire	Daniel ROSSIT Trésorier
Annie SBERNA Présidente adjointe	Alain LEFAUCHEUX Vice Président	Gilles JAMBON Trésorier adjoint

Ghislaine BENEDET	Marie Josèphe BOUTILLIER	Pierrine CARPINO	Pauline CHOPLIN	Carole COURTOT
Marie-Line CRENN	André DAVENTURE	Marie Noelle DUBREUIL	Maria EL ALAMI	Ghislaine FAUVET
Marcel FEYEUX	Jean-Paul GENEVOIS	Bernard GOULOT	Christiane GUYON	Dominique LACOMBRE
Jacques LAMAUD	Michel LARGY	Paola LEBOUCHER	Bernard LETE	Philippe MARTIN
Joseph PERNETTE	Monique PERNETTE	Denise THAVAUX	Cécile TRIPA	Salomé ZENUCH

Commissions



5. Dirigeance

DIRECTION DES ESMS

DIRECTION GÉNÉRALE

Directeur Général

Thierry FROMONT

Directeur ESAT

Alexis GENET

Directrice DAME IME-EEAP

Catherine FLORET

Directeur MAS Les CATALPAS

Olivier DESCHAMPS

Directrice EAM / EANM Le MIRANDIS

Béatrice HOPPE FIGARD

Directeur EAM ARC-EN-CIEL

Serge BURGHARD

Directrice les Foyers du Breuil

Valérie BRUGNAUX

Directeur MAS Le REPLAT

David MANGIAVILLANO

Directrice des Ressources Humaines

Rachel DUFOUR

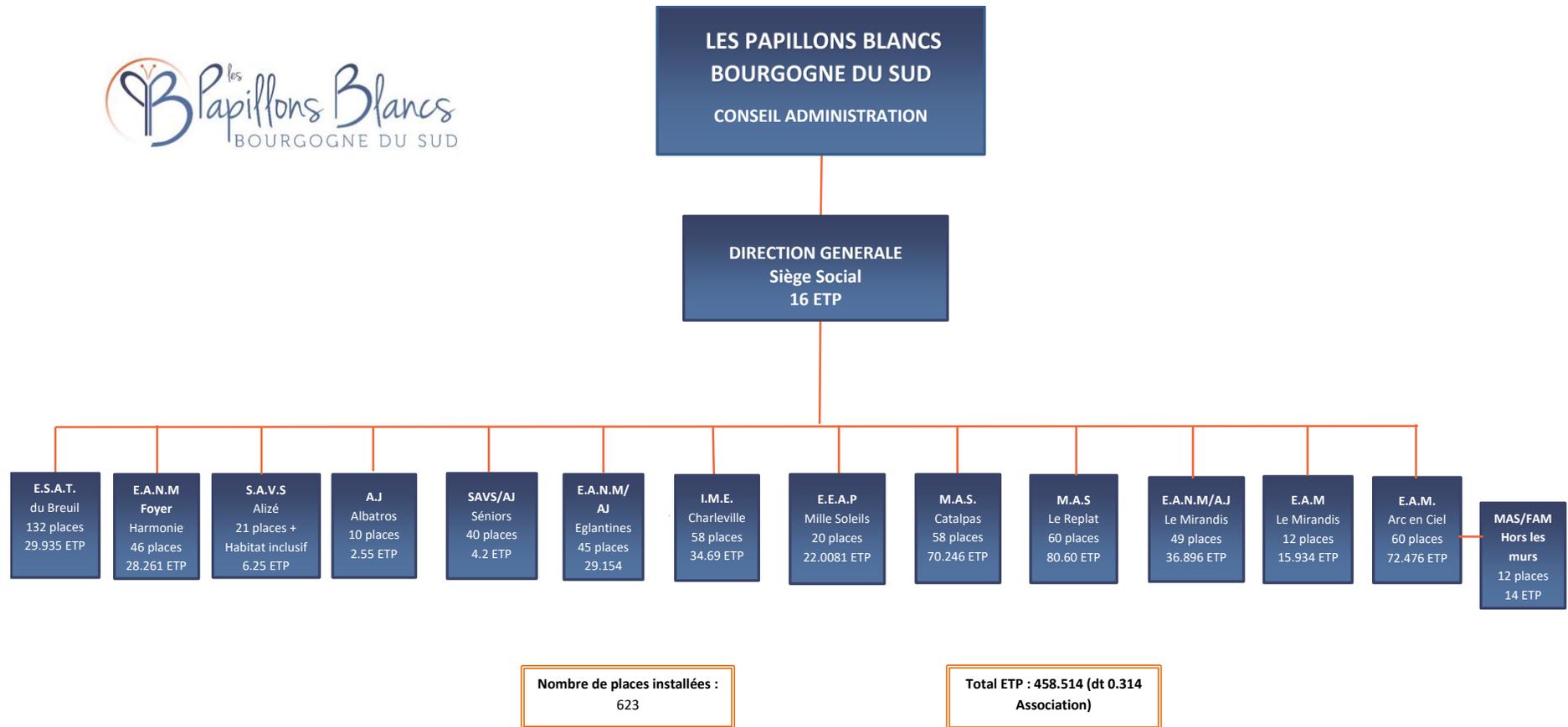
Directeur Administratif et Financier

Daniel LOPEZ

Directeur Qualité, Gestion des risques

David DAPVRIL

6. Organigramme PBBS



7. Le mot du Directeur Général

L'enjeu d'une gouvernance, d'une organisation et d'un financement au service des personnes et de leur parcours.

Dans la continuité de la dynamique d'accompagnement engagée, l'ensemble des professionnels s'est mobilisé pour répondre aux enjeux de la transformation de l'offre en diversifiant les modalités d'accueil sur les logiques de dispositifs développés par l'association. Cette transformation de l'offre médico-sociale, revêt double enjeu : celui du respect de l'égalité des droits des personnes en situation de handicap, et celui de la diversité des parcours de vie individuels.

Également, la transformation engage une dynamique interne aux établissements et services en termes d'évolution des pratiques professionnelles. De fait, l'évolution de l'accompagnement implique de nouvelles approches, qui nécessitent un renforcement immédiat de la formation qualifiante et continue avec un recours accru au développement des compétences, à l'expertise. La politique de formation engagée depuis plusieurs années par l'association se structure autour du double enjeu de l'attractivité et de la qualité de l'accompagnement pour répondre à sa mission d'utilité sociale.

Pour autant la problématique d'attractivité du secteur social et médico-social que nous traversons depuis plusieurs années subsiste malgré l'accord du 4 juin 2024 portant l'extension du Ségur à l'ensemble des professionnels en étant exclus jusqu'alors. Ce contexte nous engage de toute évidence à la poursuite et au renforcement du plan ambitieux de développement des compétences ciblé sur les métiers en tension.

En termes de développement de l'activité, dans le cadre de la mise en œuvre du plan de création de 50 000 solutions et de transformations de l'offre médico-sociale sur la période 2024-2030 annoncé lors de la conférence nationale du handicap 2023, l'association s'est positionnée sur une dizaine de projets en complément des projets habitats inclusifs et Unité Résidentielle pour adultes autistes en situation très complexe. Au-delà de la recevabilité des projets déposés, les problématiques de financement du secteur n'ont pas permis aux financeurs de s'engager sur les crédits inhérents à leur mise en œuvre.

Force est de constater que les besoins d'accompagnement augmentent, les exigences de transformation sont fortes, mais les financements restent nettement insuffisants et déconnectés de la réalité opérationnelle de proximité. Des modalités de financement qui créent des fractures et compromettent la mise en œuvre des décisions, souvent sans effets concrets (comme en témoigne l'effectivité partielle des financements des mesures agréées).



Pour autant, la dynamique des travaux engagés depuis plusieurs années s'est poursuivie en 2024 tant sur la rénovation que sur de nouvelles constructions engageant l'association sur une politique d'investissements conséquents pour répondre à l'évolution des projets d'accompagnement et à la qualité d'accueil en termes d'accessibilité et de structuration des espaces.

L'ERRD 2024 des établissements et services de l'association met en évidence des problématiques financières structurelles (évolution constante des charges d'exploitation : obligations réglementaires, normes, maintenances ...) et conjoncturelles (inflation, hausse des coûts considérable : alimentation, énergie, etc....). L'Ensemble de ces tensions économiques sans taux d'évolution à la hauteur de ces impacts, vont fragiliser à court terme la situation financière, la trésorerie, et la capacité d'investissement de l'association.

L'insuffisante appréhension systémique dans la construction, le pilotage et le financement du secteur entraîne des conséquences d'ores-et-déjà connues : notamment une organisation cloisonnée non alignée sur les besoins des personnes vulnérables comme sur les évolutions sociétales désormais nécessaires.

Notre modèle social a permis des avancées majeures, mais le système doit être repensé pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. Il est essentiel d'aboutir à des engagements concrets et une vision partagée et concertée du financement des politiques de solidarité et de santé pour les plus vulnérables.

L'année en cours sera décisive relatif à l'enjeu majeur du renouvellement du CPOM des PBBS dans le cadre du dialogue de gestion avec les Autorités de Contrôle et de Tarification en adéquation avec la réforme de la tarification Serafin PH et le rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales sur la transformation de l'offre sociale et médico-sociale.

Dans cette période complexe je tiens à remercier l'ensemble des professionnels de l'association des Papillons Blancs Bourgogne du Sud pour leur engagement auprès des personnes les plus vulnérables et leurs proches.

Thierry FROMONT



Directeur Général

02

▶ 02-Activités et développement

8 – Activités Commissions et Etablissements

9 – Ressources humaines

10 – Formation

11 – Qualité Sécurité

12 – Numérique

13 - Communication

8. Activités Commissions et Etablissements

2024 est la quatrième année d'existence de l'Association Papillons Blancs Bourgogne du Sud créée en 2021 de la fusion des associations Papillons Blancs du Creusot et de Chalon.

L'année 2024 s'est inscrite dans la continuité de notre engagement au service des personnes en situation de handicap mental et de leurs familles. Fidèles aux valeurs fondatrices des **Papillons Blancs Bourgogne du Sud**, nous avons poursuivi nos actions avec détermination dans un contexte encore marqué par les problèmes sociaux et économiques que nous connaissons depuis quelques années, dont les injustices salariales post-Covid et l'inflation actuelle ne sont pas des moindres. Notre secteur n'a pas encore retrouvé toute l'attractivité qu'il mérite eu égard à la fonction sociale et humaine qu'il remplit.

Ce rapport de gestion rend compte des efforts déployés tout au long de l'année 2024 pour répondre au mieux aux besoins des personnes accompagnées, renforcer la qualité de nos prestations, soutenir les professionnels et bénévoles investis au quotidien et faire entendre la voix des personnes en situation de handicap dans la société.

L'année 2024 a également été marquée par plusieurs projets structurants, des partenariats renforcés, et des initiatives innovantes qui témoignent de notre volonté constante de progresser, d'inclure, et d'accompagner chacun avec respect et dignité dans son parcours de vie.

Les Papillons Blancs Bourgogne du Sud comptent actuellement 270 adhérents et bénévoles, le nombre de places installées est de 623 dans 17 établissements et services et 458.5 professionnels (en équivalent temps plein) accompagnent les personnes en situation de handicap.

Gouvernance associative

Le conseil d'administration compte 32 administrateurs pour 33 sièges. Il s'est réuni à 5 reprises en 2024 dont 1 fois en session extraordinaire pour l'acceptation d'une succession.

A la dernière assemblée générale :

- 3 administrateurs ne se sont pas représentés : Serge BERGER, Jacqueline BOUILLOUX et Hélène JUSSEAU
- Tous les autres sortants ont renouvelé leur candidature et ont été réélus à l'unanimité.
- 3 nouveaux adhérents ont été élus administrateurs à l'unanimité :
 - Marilyne CRENN
 - Maria EL ALAMI
 - Dominique LACOMBRE

Le Bureau restreint est constitué ainsi :

- Présidente : Nathalie ETE
- Présidente adjointe : Annie SBERNA
- Vice-Président : Alain LEFAUCHEUX
- Secrétaire : Françoise CHOPLIN
- Trésorier : Daniel ROSSIT
- Trésorier Adjoint : Gilles JAMBON

Les responsables des différentes commissions complètent le Bureau. Celui-ci s'est réuni à 17 reprises en 2024.

Les mandats ou représentations assurés par les administrateurs sont les suivants :

- CCAS du Breuil
- CCAS de Chalon
- CCAS du Creusot
- CDAPH
- CDCA
- COMEX
- Commissions Accessibilités Chalon et Le Creusot
- Commission Retrait agrément Familles d'accueil
- Conseil d'administration EHPAD du Creusot
- Conseil de surveillance de l'Hôpital de Chalon
- CTS
- Handiconsult
- Maison des Parents
- UDAF
- Unapei BFC

Journées d'information/formation/représentation de l'Association

- Le forum des Associations à Chalon
- La visite à l'ESAT de la ministre déléguée de l'époque Fadila KHATTABI le 17 mai
- Les Journées européennes 23 et 24 mai sur le thème « Solidarité et Handicap » avec le comité de jumelage France-Allemagne- Portugal
- La signature de la Charte Romain Jacob signée le 10.06 en présence de Pascal JACOB
- Journées de formation aux premiers secours au Creusot
- Congrès UNAPEI les 12 et 14 juin à Tours

Travaux des commissions

Les commissions, constituées majoritairement de bénévoles et de professionnels, sont les suivantes :

- Gouvernance
- Familles
- Répit
- Communication*
- Déléguées aux établissements*
- Développement des solutions d'accompagnement adultes et enfants*
- Travaux*
- Finances
- Animation

* Le détail des activités de ces commissions est développé dans les fiches établissements.

Commission Gouvernance

La commission Gouvernance s'est réunie 1 fois pour apporter une modification au règlement intérieur en ce qui concerne le rôle et le fonctionnement de la commission Travaux.

Commission Familles

Des formations aux premiers secours ont été proposées aux familles intéressées. La première s'est déroulée au Creusot sous l'égide des pompiers et une autre est en préparation à Chalon avec la Croix Rouge.

Plusieurs familles, suite à un questionnaire sur les besoins, ont émis le souhait de pouvoir bénéficier d'un véhicule adapté pour pouvoir transporter leur proche en fauteuil roulant notamment pendant les week-ends ou pour d'autres sorties. Une solution a été trouvée par l'intermédiaire d'une famille qui a fait l'acquisition de ce type de véhicule et le met à disposition.

Des rencontres des parents avec des professionnels de l'accompagnement de fin de vie sont en préparation à Chalon.

Enfin, des rencontres ont maintenant lieu systématiquement dans les établissements entre l'administrateur délégué et les nouvelles familles pour présenter l'Association et sensibiliser les personnes au rôle des parents dans les CVS et dans la gouvernance de l'Association.

Commission Répit

La commission a recensé les solutions de répit existantes susceptibles d'être utilisées pour le bien-être des résidents. Des organismes ont été interrogés : Espace Santé Prévention à Chalon, Communauté 360, Réseau des Aidants 71, CAF, MLA, Maison des Parents, etc ...

Le projet initial de construction d'une maison de répit sur le terrain dont l'Association est propriétaire à Ouroux a été abandonné après concertation avec les professionnels.

Projet photos

Un projet photos a été lancé par l'Association en faveur des résidents et de leurs familles : il s'agissait de trouver un photographe professionnel qui ferait des photos des résidents sur un thème. Ensuite, une exposition pourra être organisée, en itinérance, et, pourquoi pas, médiatisée. Dominique LACOMBRE, une administratrice, elle-même artiste, a pris les choses en main. Le photographe a été trouvé, le thème aussi, des murs nous ont déjà été proposés dans différents endroits pour exposer les photos. C'est une affaire qui marche et dont on reparlera.

Commission Animation

Comme d'habitude, la commission a été très active :

- Lotos à Simard et au Creusot
- Soirée Moules-frites
- Opération-brioche effectuée par les étudiants de l'IUT Tech de Co du Creusot dont le résultat a permis d'emmener des enfants de l'IME assister aux jeux paralympiques à Paris
- Tombola
- Catalogue de Noël

Commission Finances Bénévolat

La commission des finances s'est réunie à trois reprises au cours de l'année 2024 : établissement du compte administratif 2023 ; budget prévisionnel 2024 et réflexions sur différents placements.

- Legs :
 - Le 1^{er} février 2024, le conseil d'administration s'est prononcé favorablement pour l'acceptation de la **succession** de M. Marcel TESTARD qui a fait de l'Association son légataire universel.

- Le conseil d'administration, dans sa séance du 7 octobre 2024, a accepté la **succession** de Mme Fernande DUMOND qui a légué à l'Association une somme d'argent et une maison avec terrains située à Varennes Saint Sauveur. Et il a autorisé la mise en vente de ce bien immobilier.

- Achat :
 - De plus, le conseil d'administration a validé le 5 juin l'**achat** à 18 000 € de la **maison** rue Edith Cavell, au Creusot, qui jouxte le local du SAVS et qui pourra servir au soutien à la parentalité lorsque ce service verra le jour.

- Fonds dédiés aux établissements :
 - Parmi les dons reçus par l'Association, certains sont spécifiquement dédiés par les donateurs à un établissement. D'autre part, l'Association peut financer des projets d'établissement sur ses fonds propres : En 2024, les fonds dédiés ont été utilisés pour un montant total de 14 850.00 €. En exemple :
 - *Des cadeaux de Noël des résidents de la MAS des Catalpas au Breuil*
 - *Une fresque de l'ESAT du Breuil*
 - *De la musicothérapie et un vélo adapté pour l'EAM de Sevrey*

L'I.M.E. a pour mission l'accompagnement en internat ou en semi-internat d'enfants et d'adolescents présentant une déficience intellectuelle avec/ou sans troubles associés, ou des troubles du spectre de l'autisme. Il assure une éducation adaptée et un accompagnement médico-social favorisant l'inclusion dans les différents domaines de la vie, de l'apprentissage scolaire, de la formation générale et professionnelle.

7

Années de travaux

8

Places TSA autorisées

304

Heures hebdomadaires de scolarité dispensées à 39 enfants

1

Semaine de répit du 26 au 30 août pour 7 enfants

BILAN 2024 :

Inauguration des nouveaux espaces le 17 décembre 2024.

- Autorisation de 8 places spécifiques pour l'accompagnement d'enfants diagnostiqués TSA.
- Evaluation HAS

ORIENTATION 2025 :

- Mettre en place les plans d'action HAS
- Réitérer la semaine de répit sur la période d'été
- Obtenir un 4^{ème} poste d'enseignante pour répondre aux besoins d'apprentissages scolaires



IME CHARLEVILLE

Institut Médico-Educatif

Bilan de l'année 2024

- Chiffres clés :
 - 7 : ans : durée des travaux, achevés avec **l'inauguration de l'IME le 17 décembre.**
 - 8 : enfants reconnus **TSA**, 8 admissions et 8 sorties vers le secteur adulte.
 - 1 : Évaluation HAS (Haute Autorité de Santé), 1 semaine de répit en août et 1 transfert organisé.
- Personnel :
 - 6 départs (1 administratif, 3 éducatifs, 1 paramédical, 1 direction).
 - Nouvelle direction en interne : la cheffe de service devient directrice, la coordinatrice devient cheffe de service, une nouvelle coordinatrice est recrutée.
 - 2,5 ETP restent à pourvoir.

Actions menées

- Le service **TSA** (Troubles du Spectre Autistique) occupe maintenant une partie du bâtiment administratif qui a été transformé en accueil de jour.
- Après plusieurs années d'un fonctionnement en **lingerie** mutualisée, il a été décidé que la lingerie resterait séparée entre IME-EEAP et MAS. Le studio devra être repensé dans le cadre d'une future rénovation de l'internat.
- Des journées d'**immersion** sont organisées et permettent aux jeunes de 16 – 17 ans d'aller découvrir l'**ESAT** et ses ateliers ou encore le EANM Eglantines. Le groupe peut expérimenter des situations de travail et se rendre compte des exigences attendues. Un travail s'effectue également avec l'ESAT et les Foyers pour développer un nouveau secteur d'apprentissage.
- Une **UEE** (Unité d'Enseignement Externalisée) a été ouverte à l'école élémentaire de la Charmille. 10 enfants y sont scolarisés pour quelques heures par semaine, dont un de l'EEAP. Les trois enseignantes mises à disposition à l'IME dispensent aujourd'hui 303h45 d'enseignement scolaire à 39 enfants alors que les besoins évalués se montent à 444h45.
- Une semaine de **répit** a été proposée cette année du 26 au 30 août. Entre 6 et 8 enfants ont été accueillis, dont 4 porteurs de TSA, avec ou sans nuitée.
- Réduire l'augmentation du **coût des transports** en limitant l'éloignement géographique des enfants et en faisant le choix de recourir à du personnel extérieur pour assurer les transports plutôt que de détacher un agent technique.

Orientations 2025

- Mettre en place les plans d'action HAS
- Réitérer la semaine de répit si les CNR (Crédits Non Reconductibles) sont reconduits
- Obtenir un 4^{ème} poste d'enseignante pour répondre aux besoins d'apprentissage scolaire.

EEAP Mille soleils

L'EEAP a pour mission l'accompagnement en internat ou en semi-internat d'enfants et d'adolescents présentant un polyhandicap (association d'une déficience mentale grave et d'une déficience motrice importante) entraînant une réduction notable de l'autonomie.



BILAN 2024 :

- Inauguration des nouveaux espaces le 17 décembre 2024.
- Accueil complémentaire de 3 enfants en rupture de parcours
- Accueil de répit et d'enfants à double vulnérabilité
- Scolarisation de 8 enfants par le biais des UEE et UE de l'IME
- Soit 30H00 de scolaire pour des besoins à hauteur de 47H15 par semaine.
- Evaluation HAS

ORIENTATION 2025 :

- Mettre en place les plans d'action HAS
- Clarifier notre fonctionnement d'ouverture avec l'ARS en 210 ou 365 jours
- Entamer une réflexion rénovation internat pour répondre à l'évolution des besoins de répit l'internat.
- Poursuivre le partenariat initié avec le secteur adulte, par le biais de journées d'immersion.

EEAP MILLE SOLEILS

Etablissement pour enfants et adolescents polyhandicapés

Chiffres clés 2024

- 3 enfants sont sortis pour intégrer le secteur adulte et 3 nouveaux ont été admis
- 1 séjour organisé dans l'année,
- 1 évaluation HAS (Haute Autorité de Santé) réalisée,
- 1 inauguration des nouveaux locaux le 17 décembre.

Fonctionnement

Autorisé pour **210 jours**, l'EEAP fonctionne **365 jours** afin d'assurer le **répit familial** et, depuis septembre 2015, l'accueil d'enfants à **double vulnérabilité**, dépendants de l'Aide Sociale à l'Enfance -ASE- et en situation de polyhandicap.

Bilan 2024

- Inauguration des nouveaux espaces le 17 décembre 2024.
- Accueil complémentaire de 3 enfants en rupture de parcours
- Accueil de répit et d'enfants à double vulnérabilité
- Scolarisation de 8 enfants par le biais des UEE et UE de l'IME soit 30h00 par semaine d'enseignement scolaire pour des besoins à hauteur de 47h15.
- Organisation de journées d'immersion permettant aux jeunes de 16 - 17 ans d'aller découvrir les MAS et EAM.
- Evaluation HAS

Orientations 2025

- Mettre en place les plans d'action HAS
- Clarifier notre fonctionnement d'ouverture avec l'ARS en 210 ou 365 jours
- Entamer une réflexion rénovation internat pour répondre à l'évolution des besoins de répit l'internat.
- Poursuivre le partenariat initié avec le secteur adulte, par le biais de journées d'immersion.

ESAT DU BREUIL (Etablissement et Service d'Accompagnement par le travail)

Permettre à des personnes en situation de handicap mental ou psychique de bénéficier d'un accompagnement vers et dans l'emploi, en leur proposant une activité professionnelle adaptée et un soutien médico-social personnalisé favorisant leur autonomie et leur inclusion sociale.



Menuiserie – Pole chauffeurs – Sous traitance – Cuisine – Apiculture – Blanchisserie – Entretien des locaux – Espaces verts – Horticulture - Maraichage

BILAN 2024 :

Le chiffres d' affaires de l'ESAT augmente de 7 %, le taux d'occupation est stable à 93.04 %.

Poursuite de la mise en œuvre concrète du plan de transformation des ESAT notamment par la mise en place de la mutuelle obligatoire avec participation de l'employeur et la concrétisation de 2 conventions d'appui en entreprise.

Formation des personnes accueillies *préparation à la retraite.*

Mise en place d'immersions des jeunes de l'IME du Breuil en horticulture menuiserie et entretien des locaux.

Evaluation par l'HAS

ORIENTATION 2025 :

Débuter la construction de serres et d'un magasin de vente, d'une blanchisserie et d'un café inclusif.

Dynamiser les parcours et trajectoires professionnelles des personnes accompagnées en ESAT, intensifier l'ouverture vers l'extérieur de l'établissement et développer les partenariats.

Former des personnes accueillies à *l'autodétermination et à la pair aidance.*

Evénements marquants

Visite de Mme KHATTABI, Ministre déléguée aux personnes handicapées, le 17 mai.

Visite de la délégation européenne (Allemagne, Portugal) le 24 mai.

Médailles du travail le 30 mai.

Fresque sur la façade du local aspiration : les premières couleurs sont apparues le 19 mars.

Elle a été inaugurée le 12 juin.

Projet extension

Il comprend

- Une serre de production de 500 m²
- Une serre de vente de 500 m²
- Un magasin de 500 m²
- Des locaux techniques et sanitaires de 230 m²
- Une blanchisserie de 850 m²
- Un café de 250 m²
- Une salle de réunion de 140 m²
- Un jardin potager de 2500 m²

Travaux

Réparation du toit de la menuiserie

Accord des assurances pour engager les réparations de la toiture. Mise en place des échafaudages fin juillet pour travaux de réparation en août, septembre. La réparation est en stand-by suite au refus de l'assureur de l'entreprise d'honorer un devis de 30 000€.

Activité

- Menuiserie

Chute des commandes de composteurs. Demandes de sapins en bois pour les écoles. Peu d'activité depuis juillet. Mise en place d'un atelier conditionnement pour BSE pour aider la sous-traitance.

- Sous-traitance

Investissement de 20 sièges et 1 rack pour un montant de 4000€ HT.

Activité constante du tri des livres Bambou.

Investissement dans une banderoleuse.

BSE : retour des commandes.

- Apiculture

6 ouvriers gèrent les 6 ruches installées.

- Espaces verts

9 personnes de différents ateliers participent à l'entretien des vignes. Un nouveau client : l'IUT

Les ouvriers ont fait les vendanges pendant 3 semaines.

Renouvellement des contrats de sarmentage dans 3 domaines viticoles

- Magasin-horticulture

Le magasin a été entièrement réaménagé avec une nouvelle caisse. Vente des légumes à Harmonie et à la cantine du Breuil. Fleurs de Toussaint : bonne vente, idem l'an dernier.

- Blanchisserie

Activité toujours au maximum des possibilités : moyenne de 582 Kg/jour. Acquisition d'une nouvelle calandre.

Arrêt des films plastiques pour l'emballage des draps : passage en caisses réutilisables.

- Cuisine

Révision de mathématiques pendant les "heures creuses".

Préparation de « buffets » pour les nombreuses visites.

- Entretien des locaux

Difficulté pour répondre à des demandes d'entretien de bureaux qui nécessitent l'intervention tôt le matin ou tard le soir.

- Prestation en entreprise

Remerciements d'ALSTOM à l'équipe de l'ESAT.

Changement d'organisation à Alstom qui demanderait 1 à 2 ouvriers en plus des 7 en cours.

- Mise à disposition

Concerne 13 personnes dans diverses entreprises pour des périodes variables.

- Pôle chauffeurs

Bonne activité de livraison. Entretien des tables de pique-nique pendant les temps de basse activité.

Contacts avec la CUCM pour la collecte de seaux de compostage (expérimentation). Cette activité occuperait 4 ouvriers.

Mouvement des travailleurs

- Au 19 décembre 2024 l'ESAT comptait 147 ouvriers soit 128,79 équivalent temps plein.



Service médico-social

- Mise en place d'un dépistage du diabète pour les ouvriers. Information sur les dépistages pour les volontaires.
- Mutuelle obligatoire TH : Mise en place progressive à partir de septembre. Pour les personnes l'ayant déjà souscrite auparavant : meilleure couverture et coût de 23,56€ au lieu de 60€. Obligatoire pour les nouveaux admis. 74 travailleurs en bénéficieront au 1^{er} janvier. Coût pour l'ESAT 1800 €/mois. L'ESAT du Breuil est le seul à avoir mis en place la mutuelle.

ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL NON MÉDICALISÉS

Ils accueillent et hébergent des adultes présentant une déficience intellectuelle de légère à moyenne, travailleurs en ESAT (foyer d'hébergement) ou ne pouvant pas accomplir seuls les actes de la vie courante ou n'ayant pas les capacités pour être orientés dans un ESAT et ne relevant pas d'un EAM ni d'une MAS (foyer de vie)



BILAN 2024 :

- Mise en place d'ateliers ou d'activités pour accompagner le vieillissement des personnes accueillies
- Mise à jour des livrets d'accueil résidents
- Mise en place d'un comité FALC
- Déploiement du logiciel LIVIA
- Travail avec les équipes pour préparer les évaluations HAS

ORIENTATION 2025 :

- Elaborer et mettre en place les plans d'action suite à l'évaluation HAS
- Former les professionnels aux évolutions du public accueilli (troubles psychiques, vieillissement, violence ...)
- Formaliser les conventions de partenariat avec les structures de droit commun
- Elaborer de nouvelles trames de projets personnalisés selon les nomenclatures Serafin-PH

EANM HARMONIE

Etablissement d'accueil non médicalisé

Bilan structurel

- Depuis le 01.09.23, autorisation réduite à 46 places pour EANM Harmonie (dont 1 dépannage) et augmentation à 30 places pour EANM Les Églantines. Accueil effectif des nouvelles places dans la première unité de vie
- Intégration de 3 jeunes issus d'IME et gestion de 2 urgences
- Projet d'habitat inclusif achevé en septembre avec le dernier locataire accueilli
- Transformation de places suspendue au Foyer d'Hébergement des Travailleurs (attentes d'admissions)
- Création en cours d'une place d'hébergement temporaire aux Églantines

Mouvement des résidents

- 3 départs et 3 admissions (places externalisées - Les Églantines)
- 2 accueils d'urgence (jeunes en rupture)

Activités sportives

- Forte implication des résidents
- Développement d'une équipe de basket avec rencontres interclubs
- Mise en place d'une activité de boxe pour 6 personnes (partenariat local)
- Participation à une compétition à Bourges (séjour de 2 jours en mai)

Séjours organisés

- Randonnée avec ânes (4 jours en juin, 6 personnes)
- Marché de Noël à Colmar (3 jours en décembre, 7 personnes)
- Week-end à Paris avec les locataires de l'habitat inclusif (3 personnes)

Évènements institutionnels

- Visite officielle de Mme KHATTABI (ministre déléguée)
- Visite d'une délégation allemande et portugaise (journées européennes)
- 1ère fête des voisins (07 juin) : 15 familles participantes, fort succès

Outils numériques

- Déploiement du logiciel sécurisé LIVIA (successeur d'EASY SUITE)
- Formation de l'ensemble du personnel à son utilisation

EANM LE MIRANDIS

Etablissement d'accueil non médicalisé

Contexte

- Le foyer est un lieu de vie ouvert, avec des activités internes et externes, favorisant :
 - Activité physique
 - Confort quotidien
 - Alimentation adaptée
 - Développement des potentialités
- Une répartition en résidences, selon l'autonomie des personnes, permet une meilleure adaptation de l'accompagnement et ne limite pas les projets inter-résidences. Le vieillissement des résidents reste une problématique centrale, imposant une adaptation des pratiques et des ressources humaines.

Activités

Véritable lieu de vie, le foyer de vie est aussi ouvert sur l'extérieur et les activités occupationnelles se déroulent aussi bien au sein de l'établissement que hors les murs. Le foyer de vie dispose de nombreux équipements facilitant la vie quotidienne et les activités (salles d'activités, salle de sport, espace détente, ...). Un travail spécifique est mené sur le confort, l'activité physique, l'alimentation et le développement des potentialités par une stimulation adaptée.

Principales actions menées

- **Stages** de découverte, accueils temporaires :
 - Un travail important est mis en place avec les DIME/ DAME (dispositifs intégrés ou d'accompagnement médicoéducatifs) pour accompagner des jeunes dans leur choix d'orientation et faciliter le passage en établissement adulte.
 - Des actions sont également mises en place dans le cadre de réorientation après ESAT ou pour des orientations en établissement pour des personnes ayant vécu toute leur vie au domicile familial.
 - Accueil régulier d'une personne en hospitalisation longue à l'EPSM 71 (Etablissement public de santé mentale de Sevrey) dans le cadre d'une adaptation à un établissement médicosocial.
- **Répit** : La CTER (Commission Technique d'Etudes et de Régulation) permet à des résidents de deux établissements distincts d'échanger leur chambre sur une période donnée. (37 jours cumulés en 2024)
- Déploiement du nouveau DUI Livia (**Dossier de l'Usager Informatisé**)
- **Évaluation qualité (HAS)** : Organisation de groupes de travail et groupes de parole (professionnels + résidents) - Thématiques abordées avec les résidents : Règles de vie, droits fondamentaux, projets personnalisés, participation sociale et citoyenne

- **Projet "Bien Vieillir Chez Vous"** en partenariat avec la Mutualité Française, sous forme d'ateliers : "Bouger en musique" et "Santé globale" et de groupes de parole et théâtre.

Projets en cours

Création de 2 studios individuels pour favoriser l'autonomie
Adaptation face à la diversité des pathologies et le vieillissement du public
Plan d'action sur 5 ans suite à l'évaluation HAS

EANM LES EGLANTINES

Etablissement d'accueil non médicalisé

Contexte global et évolution

L'année 2024 a été marquée par une forte dynamique à l'EANM Les Églantines, avec de nombreuses activités, séjours, collaborations culturelles et évolutions structurelles. Les évaluations externes ont souligné la qualité de l'accompagnement proposé.

Depuis le 01 septembre 2023, l'autorisation du nombre de places pour l'EANM LES EGLANTINES a été portée à 30 places alors que celle de l'EANM HARMONIE a été réduite à 46 places (dont 1 place de dépannage). L'attribution des 5 places supplémentaires a été réalisée tout au long de l'année 2024 avec une dernière admission le 04 Novembre 2024. Les nouvelles admissions ont permis de répondre à des situations complexes.

Suspension de l'accueil de stagiaires depuis octobre pour accueillir deux situations d'urgence.

Faits marquants de l'année 2024

Activités, sorties, séjours

- Sorties organisées : carnaval, marches adaptées, événements sportifs (basket, rugby), soirées dansantes
- Nouvelles activités : médiation animale, relaxinésie
- Repas à thèmes pour favoriser la convivialité
- Séjour neige de 3 jours dans le Jura (janvier)
- Séjour en Dordogne de 4 jours (juin).
- Les personnes accueillies à l'EANM ont été conviées à l'Assemblée Nationale. Cependant, en raison d'un remaniement politique, cette visite n'a pas pu se faire. Les personnes ont tout de même passé une journée à Paris

Sport adapté, culture

- Développement de la **section basket adapté** avec matchs inter-EANM.
- Collaboration avec l'association **La Grosse Pièce** : ateliers de **danse et chants inclusifs** grâce à un financement ARS.

Événements institutionnels

Des événements officiels se sont ajoutés cette année et ont demandé une participation des personnes accompagnées notamment les personnes de l'activité « les causeries du Creusot ».

- Le 17 mai les foyers du Breuil ont reçu la physique de Mme Khattabi, ministre déléguée chargée des personnes âgées et des personnes handicapées.
- Le 24 mai, dans le cadre des journées européennes, une délégation allemande et portugaise est venue visiter les établissements. Participation à des événements officiels

Évolutions structurelles

- Refonte du livret d'accueil avec implication des personnes accompagnées.
- Déploiement du logiciel sécurisé LIVIA dans les foyers du Breuil et formation de l'ensemble des salariés à cet outil.

Évaluation HAS et perspectives

- Évaluation HAS les 11 et 12 décembre 2024 : retour très positif sur la qualité de l'accompagnement.
- Plan d'action quinquennal à définir et transmettre à l'ARS d'ici le 2^{ème} trimestre 2025

ÉTABLISSEMENTS MÉDICALISÉS

Ils accueillent et hébergent des adultes présentant un polyhandicap ou une déficience intellectuelle moyenne, sévère à profonde, le plus souvent associée à des déficiences secondaires (motrice, somatique, psychique, TSA, sensorielle, etc.), ou un handicap rare.

201

personnes
accompagnées
pour 185 places

981

Jours d'accueil
temporaire
pour 28
bénéficiaires

23

Séjours CTER
pour 15
résidents

29

Actes de
télé médecine

14

Personnes
suivies à
domicile

BILAN 2024 :

- 75.5% des postes pourvus en moyenne pour toutes qualifications, fonctions
- Poursuite du développement de l'activité « Hors les murs »
- Mise à jour des livrets d'accueil résidents
- Début d'évaluation HAS
- Signature de la convention CTER

ORIENTATION 2025 :

- Mettre en place les plans d'action HAS
- Déployer l'activité DAPHAD « Hors les murs » sur le territoire du mâconnais/clunysois.
- Accompagner le démarrage de l'activité de l'IDE en pratiques avancées pour la structuration des soins au bénéfice de tous les ESMS PBBS
- Continuer à mettre l'accent sur le recrutement et la formation de nouveaux professionnels
- Structurer la logique de dispositif MAS / EAM en termes de modularité d'accueil sur l'ensemble du territoire

MAS LE REPLAT

Maison d'accueil spécialisée

Contexte général

- En 2021, après la crise COVID, plus de 30 professionnels ont quitté l'établissement, entraînant la fermeture d'une résidence.
- Actuellement, la MAS accueille **50 résidents** (44 en Accueil Permanent, 4 en Accueil Temporaire, 2 en Accueil de Jour).

Axes principaux d'action en 2024

- **Ressources humaines**
 - Recrutement de professionnels qualifiés et de personnes motivées à se former notamment AS (Aides-soignants) et AES (Accompagnants éducatifs et sociaux)
 - Objectif : stabiliser les équipes avec une organisation type par résidence (1 coordinateur, 1 maîtresse de maison, 4 AS, 4 AES).
 - Fin progressive de l'intérim, surtout dans l'éducatif.
 - Organisation de **formations internes** (communication, pratiques pro, logiciel LIVIA, sécurité...).
- **Qualité de l'accompagnement**
 - Développement d'activités internes et externes via un dispositif de coordination.
 - Réflexion sur des modalités d'accompagnement plus souples (hors Accueil Permanent).
 - Animation de la vie collective (comité festif, réunions).
 - Évaluation HAS en décembre (COPIL mis en place).
 - Participation à diverses réunions (projets personnalisés, commissions, CVS...).
- **Santé et bien-être des résidents**
 - Suivi renforcé de la santé : évaluation de la douleur, confort, alimentation adaptée, communication améliorée.
 - Signature d'une convention avec une **orthophoniste**.
 - Intervention d'une **infirmière hygiéniste**.
- **Améliorations matérielles et organisationnelles**
 - Sécurisation du **système de chauffage** (cuve bois/gaz).
 - Modernisation de la **chaîne de restauration** (chariots adaptés).
 - Mise à jour de la gestion documentaire (e-carnet, archivage, arborescence).
 - Réorganisation du **service infirmier**.
 - Réalisations diverses : DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels), salle conviviale, tenues, contrats, maintenance...

- **Ouverture et partenariats**

- Participation à des événements extérieurs (Nuit de l'orientation, Matinée de l'emploi).

Axes prioritaires de développement

- Ressources humaines : Redimensionnement des effectifs en fonction des besoins évolutifs et de la nouvelle organisation.
- Transformation de l'offre médico-sociale
 - Développement d'interventions à domicile via le DAPHAD/DIMAS (dispositif d'accompagnement de personnes handicapées à domicile)
 - Promotion des séjours temporaires : Accueil Temporaire, CTER (Commission technique d'étude et de régulation).
- Évolution de l'autorisation : Adaptation du nombre et du type de places (ex. : accueil de jour, hébergement temporaire).
- Formation professionnelle : Priorité donnée aux thématiques sensorielles et à la Communication Alternative Améliorée (CAA).
- Relations avec les familles : Renforcement de la communication (questionnaires, rencontres thématiques, lieux d'accueil améliorés)
- Sécurité médicamenteuse : Mise en place de la Préparation des Doses à Administrer
- Activités éducatives et paramédicales : Activités DACAA (Dispositif d'Accueil, de Coordination et d'Activités Adaptées), suivi infirmier, kinésithérapie, psychomotricité

MAS LES CATALPAS

Maison d'accueil spécialisée

Contexte général 2024

- **Ressources humaines :**
 - 11 embauches en CDI, 8 départs, dont celui de la directrice (démission le 15/11/2024).
 - Un directeur par intérim nommé le 18/11/2024.
- **Travaux et aménagements :**
 - Poursuite des travaux engagés depuis 2018.
 - Nouveaux locaux pour la résidence « Goëland » (accueil de jour) depuis le 14/02/2024.
 - Ouverture d'une deuxième chambre d'accueil temporaire à la résidence « Hironnelles » en juillet 2024.
 - Déménagement du pôle médical/paramédical au centre de l'établissement (mi-décembre 2024).
 - Travaux à finaliser début 2025 pour les espaces de la direction, psychologue et coordination.
 - Création en 2025 d'un espace pour la future résidence « Cygnes » (TSA).

Principales actions 2024

- **Accompagnement socio-éducatif**
 - 21 activités récurrentes couvrant des dimensions sensorielles, cognitives, motrices, sociales et expressives.
Interventions : équipes internes, prestataires extérieurs, partenaires, bénévoles.
Exemples : balnéothérapie, karaoké, médiation animale, musicothérapie, cinéma, jeux, sorties culturelles, fêtes saisonnières, etc.
- **Prestation médicale et paramédicale**
 - Composition de l'équipe (au 31/12/2024) :
 - 4 infirmières (3.8 ETP), 1 IDE coordinatrice, 1 psychologue, 1 neuropsychologue, 1 médecin généraliste, 1 kiné (tous à temps partiel).
 - Activité 2024 :
 - 14 téléconsultations neuropsychologiques (épilepsie).
 - 11 résidents suivis en consultation dentaire via Handiconsult 71.
 - 7 hospitalisations concernant 5 résidents (74 jours au total).

Objectifs 2025

- Poursuite des rénovations et extensions autour des 5 résidences.
- Renfort avec 1 médecin MPR et 1 ergothérapeute
- Création d'un espace dédié à l'accueil de jour TSA pour 8 personnes (actuellement 5 autorisées).

EAM LE MIRANDIS

Etablissement d'accueil médicalisé

Contexte général

- Établissement d'Accueil Médicalisé (EAM) ouvert toute l'année, avec 12 places en hébergement permanent.
- L'équipe de 8 professionnels (éducatifs et de soins) a été fragilisée par des arrêts, démissions et mobilités internes.
- Difficultés accrues à recruter du personnel qualifié malgré l'existence d'un pool de remplaçants.
- Public accueilli stable mais vieillissant, entraînant une hausse des besoins en soins (nursing).

Principales actions menées en 2024

- **Déploiement du logiciel Livia (DUI)**
 - Formation et appropriation complexe par les équipes, surtout pour les projets personnalisés.
 - Migration de données incomplète nécessitant une saisie manuelle.
 - Suivi des bugs en lien avec le prestataire.
- **Évaluation de la qualité des accompagnements (décembre)**
 - Groupes de travail avec les professionnels pour identifier points forts et axes d'amélioration.
 - Groupes de parole avec les résidents sur plusieurs thématiques (droits, cadre de vie, expression, projet personnalisé, lien social...).
- **Projet "Bien Vieillir Chez Vous" (avec la Mutualité Française) :**
 - Atelier "Bouger en Musique" : activité physique adaptée en 6 séances.
 - **Atelier "Santé globale"** : mémoire, respiration, relaxation et créativité.

Objectifs et perspectives

- **Offre d'accueil plus flexible :**
 - Création d'une place temporaire ou d'urgence sans augmentation de moyens.
 - Objectifs : souplesse, répit familial, évaluation d'orientation pour les jeunes.
- **Adaptation continue :**
 - Aux besoins liés au vieillissement des résidents
 - Du matériel utilisé
 - Des partenariats avec d'autres structures
 - De l'aménagement des extérieurs pour la sécurité des déplacements.

Contexte et évolution

- Plusieurs modalités d'accompagnement : hébergement permanent, temporaire, accueil de jour et DAPHAD (Dispositif d'Accompagnement des Personnes Handicapées A Domicile)
- Vieillesse des résidents, compensé par l'admission de personnes plus jeunes → diversité et complexité des besoins.
- Problèmes récurrents de **sous-effectif** et de **recrutement** impactant l'organisation du travail 7j/7.

Actions et initiatives

- Pôle Activités renforcé par 2 services civiques + redéploiement de 2 postes de moniteurs-éducateurs.
- Pas de formations aidants en 2022-2023, mais interventions individualisées via le personnel du DAPHAD.
- Réunions familles organisées en 2022 et renouvelées en 2024.
- Formation 2025 prévue : "Relations avec les proches aidants et les familles".
- Finalisation du Projet d'Établissement en 2024, pour plus de modularité et de complémentarité entre les modes d'accompagnement

Santé

- Développement de la **télé médecine** en dermatologie et neurologie (CH W Morey et CHU Dijon).
- En psychiatrie : absence de disponibilité médicale du CHS de Sevrey.

Accompagnement des personnes avec TSA (troubles du spectre autistique)

- Appuis spécialisés (DATSA, Réseau Autisme 71, équipes médicotechniques).
- Activités éducatives structurées, immersion IME, formation professionnelle continue.
- Restructuration d'une résidence en 2024 pour jeunes sortant d'IME avec supervision spécialisée.

Évaluation et participation

- Projet d'enquête de satisfaction (FALC pour certains résidents).
- Participation à la mission régionale Polyhandicap et à une enquête DREES.
- Conseil de Vie Sociale : 4 réunions en 2024, 6 réclamations enregistrées.



DAPHAD – Suivi et impact

Le DAPHAD, ciblé "Mas/FAM hors les murs", intervient à domicile dans les secteurs Chalonnais/Bresse, avec extension progressive vers le Mâconnais. 12 places créées en 2022 par financement ARS.

12 personnes suivies en 2023, 14 en 2024

File active évolutive (7 à 9 personnes/an), avec un territoire d'intervention en extension.

Objectifs : autonomie, soins, inclusion sociale.

ACCUEILS DE JOUR

Les accueils de jours reçoivent en journée des adultes en situation de handicap présentant une déficience intellectuelle de légère à moyenne. L'activité est le support de cet accompagnement.



BILAN 2024 :

- Début de la construction de l'AJ Les Eglantines
- Mise à jour des livrets d'accueil résidents
- Mise en place d'un comité FALC
- Déploiement du logiciel LIVIA (Dossier Unique Informatisé)
- Mise en place d'activités transversales entre les AJ

ORIENTATION 2025 :

- Elaborer et mettre en place les plans d'action suite à l'évaluation HAS
- Mettre en place du dispositif facilitateur de parcours
- Organiser une randonnée gourmande dans le cadre du projet 4A (Alimentation-APS-Auto-assistance-Appartenance sociale)
- Poursuivre les partenariats avec les clubs sportifs

ACCUEILS DE JOUR

Penser autodétermination des personnes accompagnées, c'est penser individualisation des réponses. On sort de la logique de service pour passer à une logique de parcours, de dispositif. Les dispositifs actuels limitent les réponses données.

C'est pourquoi les accueils de jour des Foyers du Breuil ont travaillé ensemble pour former le « **dispositif facilitateur de parcours** ». Ce dispositif décliné sous cinq sous-groupes a pour objectif de répondre à l'ensemble des besoins des personnes : une passerelle pro, une passerelle transition, une passerelle activité, une passerelle vieillissement et une passerelle « sénior ».

La personne ira chercher dans les services les prestations définies dans le cadre de son projet.

L'année 2024 a vu la mise en œuvre et le début de la **construction de l'accueil de jour**. Deux rencontres avec le service autonomie du Conseil Départemental 71 ont permis de présenter le projet. A ce jour l'augmentation de places n'est pas actée. Le travail de transversalité entre les accueils de jour s'est poursuivi tout au long de l'année 2024.

Accueil de jour ALBATROS

Présentation générale

- L'accueil de jour Albatros accueille **23 adultes** en situation de handicap, **à temps partiel**, pour **10 places autorisées**.
- Ces personnes viennent majoritairement de l'ESAT et ne peuvent plus travailler à temps plein.
- Moyenne d'âge : 52 ans.

Actions et projets menés en 2024

- **Développement du dispositif « facilitateur de parcours »** : collaboration avec d'autres structures (Les Églantines, Séniors) pour un accompagnement plus global et individualisé.
- **Activités transversales** régulières avec les autres accueils de jour du groupe Odysée.
- **Projets culturels** : partenariat avec l'association *L'Art pour le Dire* (exposition à Dijon) et *Itinéraires singuliers*.
- **Séjour organisé** en mai à Anzy-le-Duc avec des usagers âgés ou jeunes retraités, pour favoriser la continuité des parcours de vie.
- **Nombreuses sorties** et un **après-midi musical** pour Noël.

Communication et accessibilité

- Mise en place d'outils en Facile à Lire et à Comprendre (**FALC**).
- Affichage quotidien des activités pour favoriser l'autonomie.

Ressources humaines

- Stabilisation de l'équipe depuis septembre 2024 grâce à une mobilité interne (recrutement d'un moniteur d'atelier).

Infrastructure

- **Lancement des travaux** pour la construction du nouvel accueil de jour le **27 mai 2024**.
- **Rencontres avec le CD 71** pour présenter ce projet, mais **augmentation de places non encore validée**.

Accueil de jour EGLANTINES

Contexte

- Autorisation pour 15 équivalents temps plein.
- Public plutôt jeune (âge moyen : 34,8 ans).
- Accueil à temps plein ou partiel.

Objectifs et évolution de l'accompagnement

- Réévaluation continue des activités pour s'adapter au public.
- Développement du dispositif « facilitateur de parcours » en partenariat avec d'autres structures (Albatros, Séniors).
- Coordination interservices autour des projets personnalisés.

Activités proposées

- Culturelles et artistiques : Danse, théâtre, partenariat avec « Itinéraires Singuliers » et « L'Art pour le Dire » sur le thème des Jeux Olympiques.
- Sportives : Découverte du judo, rugby adapté, football, aviron ; compétitions (championnat de France judo), participation à la Coupe du Monde de Rugby.
- Bien-être : Relaxinésie, Pilates, esthétique pour tous.
- Séjours : Safari de Peaugres, compétitions sportives.
- Projets spécifiques : Programme « activités physiques adaptées & avancée en âge » (jardinage, cuisine, bien-être).

Événements marquants

- Visites officielles : Ministre Mme KHATTABI, délégations européennes.
- Trophée de l'inclusion remporté par une personne accompagnée.
- Construction du nouveau bâtiment de l'accueil de jour (pose de la première pierre en octobre 2024).
- Organisation future d'une marche gourmande (septembre 2025).

Ressources humaines & outils

- Mobilité interne, départ d'une salariée.
- Déploiement du logiciel LIVIA (remplaçant EASY SUITE), formation des équipes.

Évaluation HAS

- Réalisée en décembre 2024.
- Retour très positif sur la qualité de l'accompagnement et le bon fonctionnement du service.

Accueil de jour SENIORS

Contexte et public accueilli

- L'accueil de jour Séniors accompagne des personnes en situation de handicap, vivant en EHPAD ou à domicile.
- Capacité autorisée : 15 places.
- 38 personnes sont accueillies à temps partiel.
- La moyenne d'âge est de 71,1 ans (hausse de 1,6 an par rapport à l'an passé).
- Demande croissante de la part des personnes vivant à domicile.

Besoins et adaptation

- Vieillesse du public entraînant :
- Plus de fatigabilité.
- Troubles de la motricité.
- Modifications comportementales.
- Nécessité d'adapter régulièrement les activités.
- Collaboration renforcée entre Accueil de jour, SAVS Séniors et EHPAD.

Actions et partenariats

- Colloques mensuels pour coordonner les suivis individuels.
- Poursuite de la réécriture de la convention avec l'EHPAD.
- Séjour à Anzy-le-Duc en mai avec l'accueil Albatros (12 participants).
- Reprise des activités communes avec les autres accueils de jour de l'Odysée.

- 
- 
- Projet artistique mené avec l'association **L'Art pour le Dire**.
 - Interventions à l'IRTESS avec participation des personnes accompagnées.

Outils et évaluation

- Mise en place du logiciel **LIVIA** (successeur de EASY SUITE) – tous les salariés formés.
- Évaluation par la Haute Autorité de Santé (11-12 décembre).
 - Bonne qualité de l'accompagnement reconnue.
 - Nécessité de progresser via des plans d'actions ciblés.

Service d'accompagnement à la vie sociale (S.A.V.S)

Les SAVS accompagnent des adultes en situation de handicap vivant en EHPAD ou en appartement de manière autonome mais ayant besoin de soutien et d'aide de leur vie quotidienne.

67

personnes
accompagnées
pour 46 places
autorisées

140

Nouvelles
orientations
reçues sur
l'année

15

Personnes en
attente de suivi

12

Personnes suivies
dans le cadre de
la parentalité

BILAN 2024

- Déploiement du logiciel LIVIA (Dossier Unique Informatisé)
- Travail avec les équipes pour préparer les évaluations HAS
- Intervention à l'IRTESS pour présenter le dispositif sénior

ORIENTATION 2025 :

- Elaborer et mettre en place les plans d'action suite à l'évaluation HAS
- Former les professionnels aux évolutions du public accueilli (troubles psychiques, vieillissement, violence ...)
- Elaborer de nouvelles trames de projets personnalisés selon les nomenclatures Serafin-PH
- Formaliser et signer la convention de partenariat avec l'EHPAD

SAVS

Services d'accompagnement à la vie sociale

SAVS ALIZE

Contexte général

- Le **SAVS Alizé** (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale), agréé pour **25 places**, accompagne des adultes en situation de handicap vivant à domicile.
- **33 personnes** ont été accompagnées au total en 2024, avec **31 personnes** présentes au 31 décembre.

Problématiques rencontrées

- Augmentation des situations complexes : troubles psychiques et addictions.
- Accès aux soins difficile en raison de la **pénurie médicale**.
- **125 notifications** reçues sur l'année.
- Seulement **12 entretiens d'évaluation** ont pu être menés, **aucune admission** faute de places disponibles.

Numérique

- Mise en place du nouveau logiciel sécurisé **LIVIA** aux foyers du Breuil avec formation de tous les salariés.

Parentalité

- Faible développement du dispositif de soutien à la parentalité, non priorisé par le département.
- **12 parents accompagnés**, représentant **24 enfants** (8 adultes et 16 enfants).

SAVS SENIORS

Contexte et évolutions

- Le **SAVS Seniors** accompagne des personnes âgées retraitées d'ESAT, vivant à domicile ou en établissement (EHPAD, résidence autonomie).
- Vieillesse marquée des personnes accompagnées, entraînant :
- Une augmentation des problèmes de santé.
- Une hausse du temps de trajet pour les accompagnements médicaux.
- Nécessité d'adapter en continu les pratiques et l'accompagnement.
- Collaboration renforcée avec les EHPAD (notamment via des colloques mensuels).
- Réécriture en cours de la convention avec l'EHPAD partenaire.



Actions marquantes 2024

- Organisation d'un séjour intergénérationnel à Anzy-le-Duc avec 12 participants.
- Intervention des personnes accompagnées à l'IRTESS auprès d'étudiants AES.
- Déploiement du logiciel sécurisé LIVIA sur les foyers du Breuil (avec formation du personnel).
- Évaluation HAS en décembre concluant à une **excellente qualité d'accompagnement**.

Objectifs et perspectives

- Passer d'une logique de service à une logique de **parcours personnalisé**.
- Création du "**dispositif facilitateur de parcours**", décliné en cinq passerelles :
 - Pro, transition, activité, vieillissement, senior.
- Début de la construction d'un **nouvel accueil de jour** (augmentation de places non encore actée).
- Poursuite du travail en transversalité entre les accueils de jour.

9. Ressources humaines

Dans un contexte en constante évolution, la politique des ressources humaines définie au sein de l'association s'inscrit dans une démarche d'adaptation, de valorisation des compétences et de bien-être au travail, afin de répondre aux évolutions du secteur tout en soutenant l'engagement des professionnels au service des personnes vulnérables.

Chiffres clés :

Nombre de professionnels CDI au 31.12.



Mouvements :



Faits marquants 2024 :

- Poursuite du déploiement des logiciels métiers (plannings, portail salariés, formation, ...)
- Poursuite de négociations avec les organisations syndicales salariales concernant :
 - L'accord relatif temps de travail (6 séances de négociations)
 - L'accord relatif à l'organisation des séjours (5 séances de négociations)
- Construction d'un livret d'accueil pour les nouveaux salariés hybride digital/print
- Participation régulière à des forums des métiers et orientations dont l'objectif est de faire connaître les missions de l'association et de faire découvrir l'ensemble des métiers existants afin de sensibiliser les futurs professionnels actuellement collégiens ou lycéens mais également d'attirer des professionnels en reconversion.

Perspectives 2025 :

- Signature le 16 janvier 2025 de l'accord relatif à l'organisation des séjours et déploiement au sein des établissements
- Finalisation du déploiement des logiciels métiers (plannings, portail salariés, formation, ...]
- Finalisation des négociations avec les organisations salariales pour l'accord temps de travail et accompagnement pour le déploiement des nouvelles organisations
- Ouverture de négociations avec les organisations syndicales salariales concernant :
 - La mise en place d'un CET
 - Un accord relatif au fractionnement des congés payés
 - Les Négociations Annuelles Obligatoires
 - L'égalité femmes/hommes
 - La Santé Qualité de Vie et Conditions de Travail
- Finalisation et diffusion livret accueil des nouveaux salariés sous un format hybride digital/print

10. Formation

Dans le cadre de son engagement en faveur de la qualité de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, l'association a défini une politique de formation, fondée sur le développement continu des compétences des professionnels et un engagement fort à les accompagner vers des parcours de formations qualifiantes. Cette dynamique vise également à répondre aux difficultés de recrutement en favorisant l'attractivité des métiers et la professionnalisation des équipes.

Chiffres clés 2024 :



Faits marquants 2024 :

- Continuité d'un plan ambitieux de développement des compétences ciblé sur les métiers en tensions avec l'engagement de 17 professionnels dans des parcours qualifiants : 15 AES et AS, 1 ME et 1 ES pour un engagement financier à hauteur de 429 953.11 € pour la durée totale des formations, soit de 2024 à 2027.
- Contractualisation avec le groupe Forces au niveau associatif avec gestion centralisée par la direction générale des formations incendie obligatoires
- Mutualisation de formations collectives inter-établissements/services (techniques de nettoyage des collectivités, habilitations électriques, formations tuteurs, utilisation planning next)

Perspectives 2025 :

- Poursuite de l'engagement pour la qualification et certification des professionnels
- Poursuite de la maximisation de la prise en charge financière des formations via une veille active sur les dispositifs disponibles
- Centralisation de la gestion administrative des formations par la direction générale

11. Qualité Sécurité

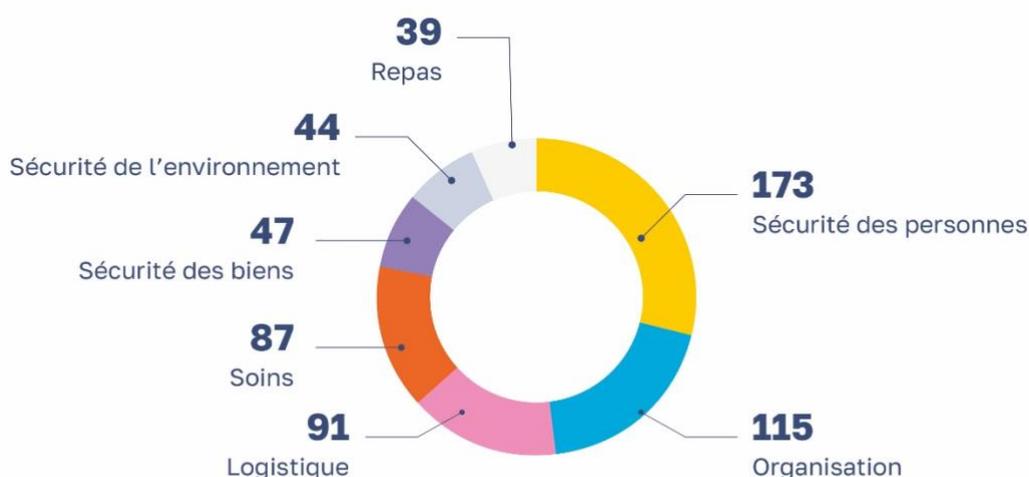
11.1 Qualité

11.1.1 Evaluation HAS

11 ESMS de l'association ont été évalués en décembre 2024, soit un total de 16.5 jours d'évaluations pour les professionnels et les résidents.

11.1.2 FEI

Répartition par catégorie



462 déclarations ouvertes en 2024 pour 438 en 2023 soit une augmentation de 5% du nombre de déclarations.

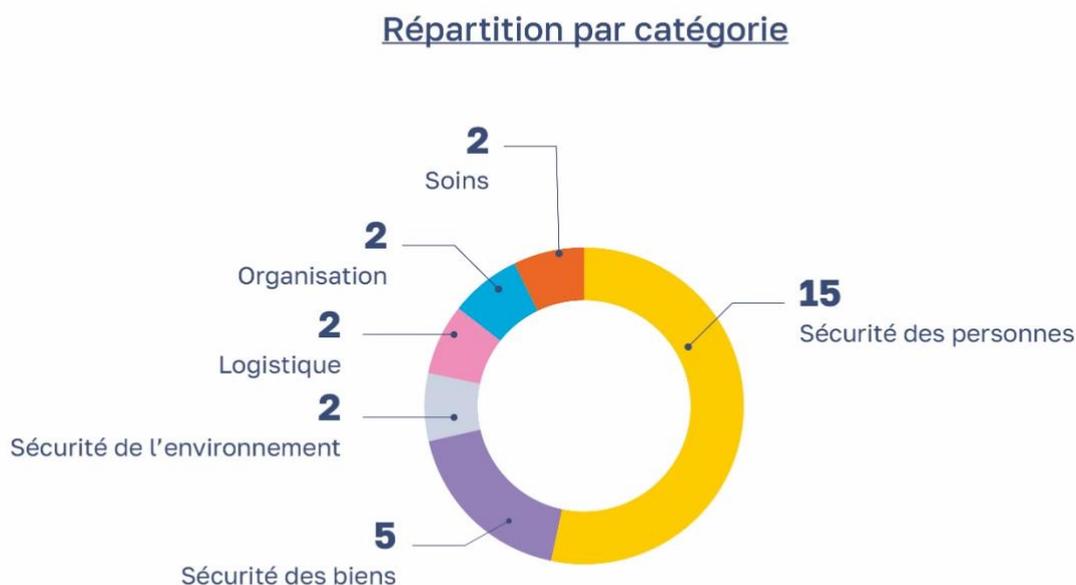
Les 3 thèmes majeurs, totalisant 81% des FEI (1 FEI peut être affilié à plusieurs thèmes), sont les suivants :

- ✓ 37% concernant la sécurité des personnes (état de santé, chute, comportement problème, fausse route, ...)
- ✓ 25% en lien avec l'organisation (manque de personnel, non-respect des règles qualité ou sanitaires, panne informatique, ...)
- ✓ 19% sur la logistique (problème de linge, de véhicule, de gestion des déchets, rupture de stock, ...).

Il est à noter que les FEI concernant les soins étaient le 2^{ème} thème en 2023 et passe 4^{ème}.

Le nombre croissant du nombre des FEI montre que la procédure est de plus en plus appliquée. Ce fait a été mis en avant lors des évaluations, les ESMS évalués ont eu en moyenne 3.5/4 sur le recueil des FEI.

11.1.3 Réclamations



24 réclamations enregistrées en 2024 contre 14 en 2023. La procédure est de mieux en mieux appliquée et communiquée aux résidents qui se saisissent de ce moyen de communication.

Les réclamations enregistrées concernant majoritairement des remontées d'altercations ou entre résidents ou de comportements inappropriés.

Ce fonctionnement est encore en cours de déploiement, ce qui a été remis en avant lors des évaluations où les ESMS ont obtenu en moyenne 2.67/4 sur le recueil des réclamations.

11.1.4 Perspectives 2025

- ✓ Préparer les évaluations HAS pour les 5 ESMS restants
- ✓ Rédiger et mettre en œuvre les plans d'actions issus des évaluations HAS en vue des prochaines évaluations de 2030
- ✓ Embaucher un responsable qualité pour seconder le directeur qualité dans la mise en œuvre des plans d'action

11.2 Sécurité / DUERP

A ce jour, les 16 DUERP sont rédigés. Ils sont suivis dans le cadre des réunions CSE et mis à jour en cas d'accidents non anticipés / anticipables, et à chaque atteinte d'objectifs fixés dans les plans d'action.

85
Objectifs



Perspectives 2025 :

- ✓ Avancer sur l'atteinte des objectifs fixés
- ✓ Mettre en place la RGPD sur l'ensemble des ESMS

12. Numérique

Bilan

- **Parc Informatique**

- ✓ 5 serveurs
- ✓ 213 ordinateurs (PC, clients légers, portables)
- ✓ 1 contrat de maintenance globale
 - 548 interventions
 - 217 heures d'interventions
- ✓ 1 contrat global de sécurisation des données et des mails
- ✓ Passage à Office 365
- ✓ Réfection entière des baies de brassage

- **Dossier de l'Usager Informatisé**

Publication en 2021 de l'Appel à Projet National Virage Numérique en ESMS, portant sur une progression de la maturité de l'ensemble des établissements et services sur les sujets numériques et sur l'apport des systèmes d'information à la qualité de l'accompagnement.

- ✓ 2021 : constitution d'une grappe de 16 ESMS sous compétence ARS avec 3 autres OG
 - 2022 : déploiement du logiciel ARCAD LIVIA dans 7 ESMS de la grappe
 - 2023 : déploiement du logiciel ARCAD LIVIA dans 9 ESMS de la grappe
- ✓ 2022 : Constitution d'une grappe de 16 ESMS sous compétence CD71 avec 2 autres OG
 - 2024 : déploiement du logiciel ARCAD LIVIA dans les 16 ESMS de la grappe, entre janvier et avril

Perspectives 2025

- **Serveurs**

L'association est dotée jusqu'aujourd'hui de 5 serveurs locaux sur les sites principaux, tous indépendants.

L'objectif 2025 est de remplacer ces serveurs par un seul serveur central, redondé, en hyperconvergence, et en liaison VPN.

Au niveau sécurité, sur le nouveau serveur, les antivirus classiques seront remplacés par un système EDR plus performant en terme de sécurité face aux cyberattaques.

- **Dossier de l'Usager Informatisé**

En 2025, les ESMS des grappes 1 et 2 devront se mettre en conformité avec les enjeux Nationaux du projet que sont l'alimentation des Dossiers Médicaux Partagés des résidents via le logiciel et l'utilisation de Messagerie Sécurisée de Santé (MSS) pour tout échange d'informations contenant des données personnelles de résidents.

13. Communication



SUPPORT DE COMMUNICATION

DÉTAIL

Site internet	Finalisation, mise en ligne et animation régulière du site internet pbbs.fr
Plateforme collaborateurs	Création d'une plateforme dédiée aux salariés (livret d'accueil dématérialisé) – version imprimée en cours de réalisation
Livrets d'accueil établissements	Création et réalisation des livrets d'accueil des 16 établissements
Vœux	Création graphique des vœux de l'association et de la direction générale (complétés par l'invitation)
Création de différentes invitations	30 ans de l'EANM Le Mirandis, 10 ans de l'EAM Le Mirandis, pose de la première pierre de l'AJ Les Églantines, inauguration de la fresque de l'ESAT, inauguration des locaux de l'IME-EEAP, assemblée générale...
Projets d'établissements	Création des couvertures des projets d'établissements
Brochure ESAT	Création d'une brochure 8 pages présentant les activités de l'ESAT
Presse	Rédaction et création d'un communiqué de presse
Réseaux sociaux	Animation des réseaux sociaux de l'association (Facebook et LinkedIn)
Signatures mails	Réalisation et accompagnement à la mise en place de signatures mails uniformisées
Exposition photos	Organisation et début des sessions photos pour le projet « le sport à travers nos établissements »



03

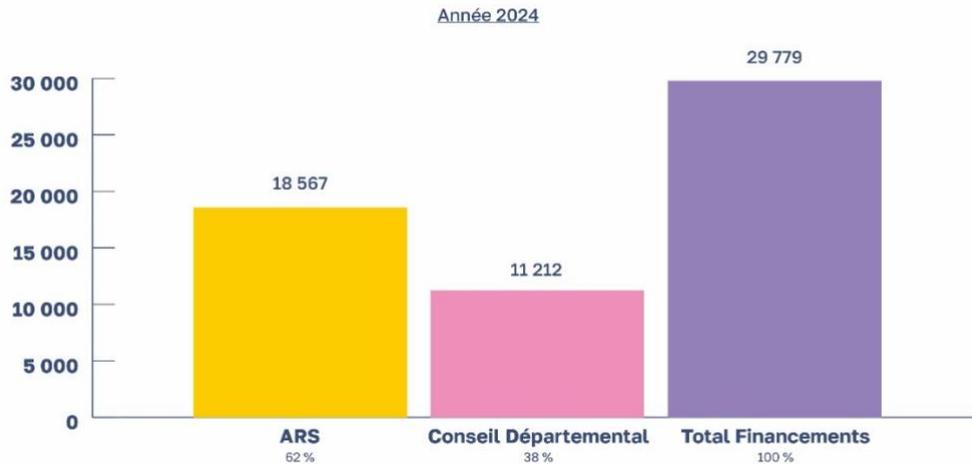
▶ 03-Ressources financières

14 – Ressources financières et patrimoine

15 – Rapport financier de l'activité bénévole

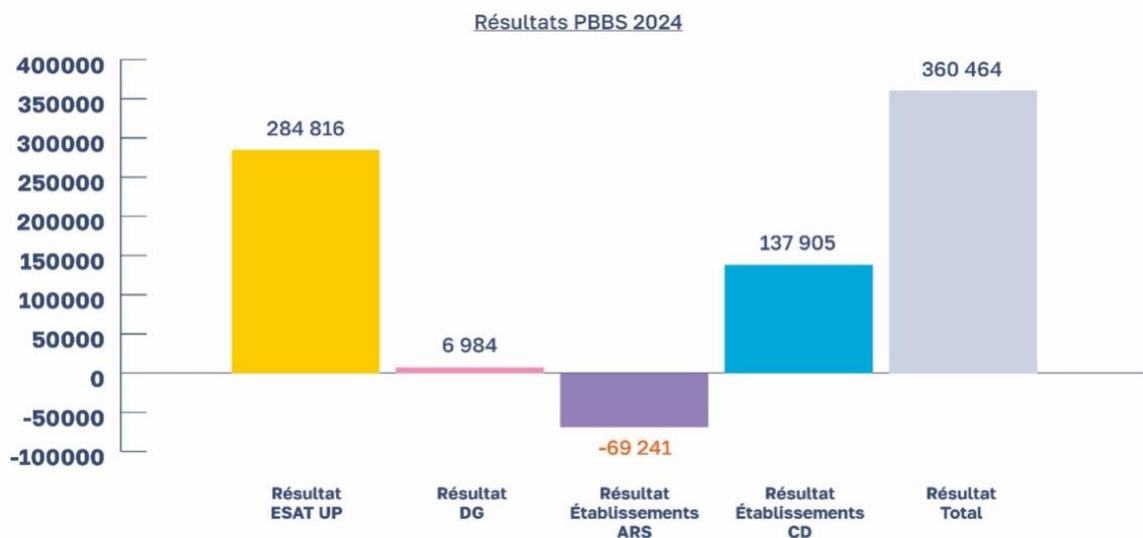
14. Ressources financières et patrimoine

Répartition Dotation Globale Commune par Autorité de Contrôle et Tarification en K€



La direction générale de PBBS pilote 17 établissements et services pour un budget total de 29 779 K€ réparti entre le Conseil Départemental pour 11 212 K€ et l'ARS pour 18 567 K€.

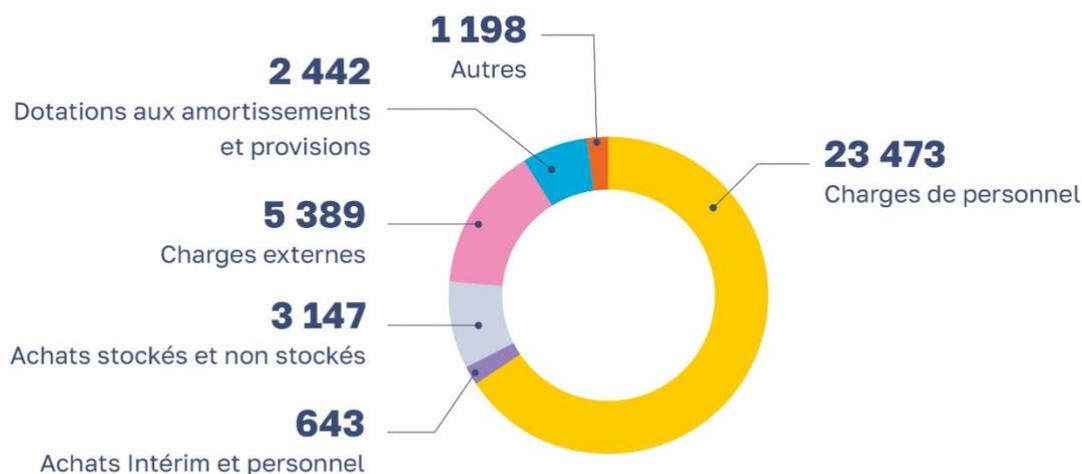
Nous avons une prévalence de l'ARS, 62% du budget global, contre 3% pour le Conseil Départemental.



Le résultat consolidé de l'exercice 2024 de PBBS est de 360 464 € réparti comme ci-dessus.

Année 2024

Charges par nature en K€

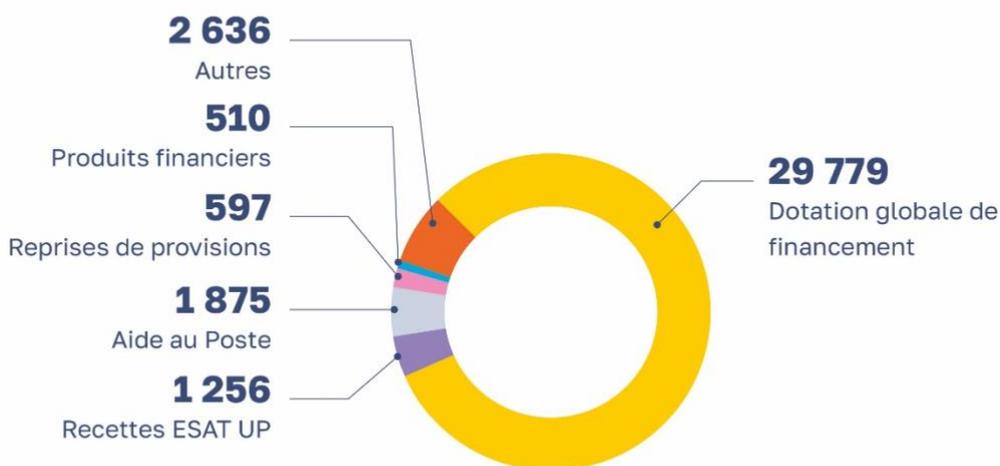


Les charges de personnel représentent la part la plus importante du budget (67%) auxquelles nous devons rajouter le coût de l'intérim (2%) soit un coût de revient du personnel à hauteur de 69% du budget.

Les charges externes représentent 15% et les achats non stockés 9% des charges, en augmentation de 2% par rapport à l'année précédente du principalement à l'augmentation de l'énergie.

Les achats d'intérim, continuent de baisser à 2% des charges contre 3% l'année précédente.

Année 2024
Produits par nature



La dotation globale de fonctionnement représente 81% du budget global.

La proportion des aides au poste est stable, en revanche les recettes de l'ESAT UP augmente de 1%.

En 2024, nous avons perçu des produits financiers à hauteur de 1% du total des produits soit 510 K€.

Bilan 2024

Sur 2024, la mise en place d'une Gestion Electronique des Données (GED) initiée en 2023, a permis le déversement d'écritures comptables en automatique dans le logiciel métier, démarrage dans un premier temps avec les factures fournisseurs.

La mise en place de la situation intermédiaire au 30 juin en 2024 a permis de contrôler le 1^{er} semestre 2024 sur les sites, nous réitérons cette action sur 2025.

Continuité du suivi budgétaire et du suivi de l'activité en 2024. Une fois par trimestre, le service financier se déplace sur les établissements et réalise une fiche de suivi en analysant les comptes ligne à ligne afin d'avoir une vision plus précise et mettre en place un plan d'action le cas échéant avec les directeurs et les comptables.

La ligne de recours à l'intérim a diminué de 1%.

Demande de CNR en 2^{ème} campagne auprès de l'ARS, total demandé 554 229€ total accordé 91 765€.

Par ailleurs des CNR ont été accordés en reconduction pour la rentrée inclusive à hauteur de 118 000€, et également pour la prise en charge d'une jeune de l'IME à hauteur de 148 440€, soit 266 440€ de CNR liés aux situations complexes.

Perspectives 2025

- Réorganisation du service comptable centralisé à la Direction Générale.
- Mise en place d'un nouveau logiciel de facturation pour les deux MAS (Catalpas et Le Replat).
- Dématérialisation des échanges bancaires, virements fournisseurs, virements de salaires, prélèvements clients pour le service comptable par le biais du logiciel EBICS.

Patrimoine

Les travaux en cours pour l'accueil de jour Eglantines se sont élevés à 769 482.55€ pour l'année 2024.

Les livraisons partielles en 2024, de bâtiment pour le site du Breuil, se sont élevées à :

- 29 813.47€ pour l'EEAP
- 78 125.35€ pour L'IME
- 256 368.86€ pour la MAS

Les bâtiments IME et EEAP sont livrés entièrement.

Le bâtiment de la MAS est encore en cours de travaux.

Le montant total de la construction sur l'EEAP est de 1 546 826.60€.

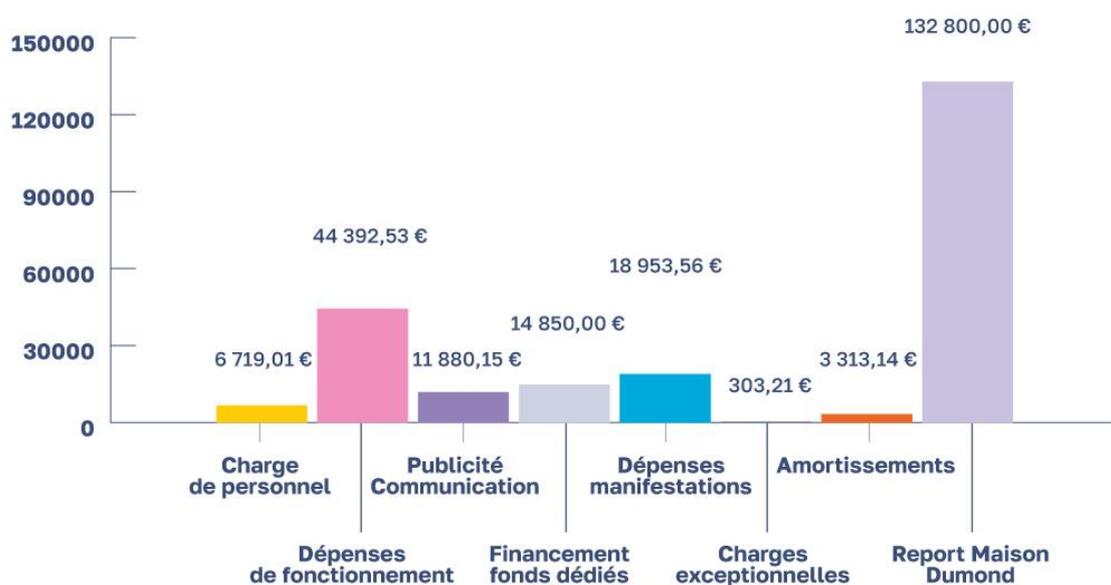
Le montant total de la construction sur l'IME est de 4 142 797.57€.

Le montant total de la construction sur la MAS est de 4 740 103.27€.

15. Rapport financier de l'activité bénévole

Les charges bénévolat 2024

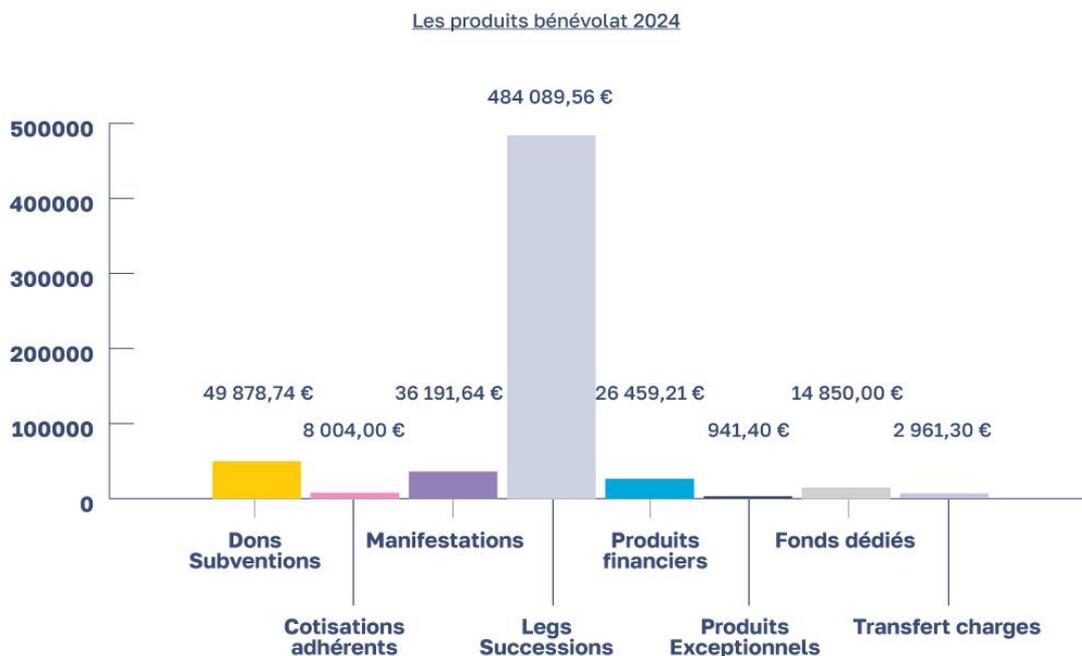
Comptes financiers bénévolat charges
Exercice 2024



TOTAL des charges bénévolat 2024

233 211,60 €

Les produits bénévolat 2024



TOTAL des produits bénévolat 2024
623 375,85 €

Le résultat des manifestations 2024

Soirée moules frites :	1 265.69 €
Lotos Simard et Le Breuil :	5 485.43 €
Vente IUT brioches :	8 150.00 €
UNAREI Noël :	814.03 €

Résultat des manifestations : **15 715.15 €**

Résultat bénévolat 2024

Produits bénévolat :	623 375.85 €
Charges bénévolat :	233 211.60 €

Résultat bénévolat : **390 164.25 €**

Le résultat bénévolat de l'exercice 2024 est excédentaire.

Il est proposé d'affecter le résultat au compte 106886 : Projet transversal

04

▶ **04-Rapport d'orientation**



Notre association peut être fière de ses administrateurs, de ses professionnels, de ses bénévoles et de ses adhérents pour tout ce qu'ils ont accompli encore cette année. Grâce à leur engagement sans faille et à leur dévouement, nous avons pu réaliser des avancées significatives dans notre mission. Cependant, il est crucial de reconnaître qu'il reste encore de nombreux combats à mener, essentiels pour l'amélioration de la vie des personnes en situation de handicap et pour la construction d'une société plus inclusive.

Nous devons en particulier concentrer nos efforts sur plusieurs axes fondamentaux :

- L'accès à l'éducation et au travail : chaque personne, doit avoir accès à un parcours éducatif et professionnel qui lui permette de s'épanouir et de participer activement à la société. Nous devons œuvrer pour garantir que les portes de l'éducation soient ouvertes à tous – et pas seulement entrebâillées et vite refermées - et que l'emploi soit une réalité accessible à tous ceux qui en auront la possibilité.
- L'accompagnement des personnes sans solution et des enfants en situation de double vulnérabilité c'est-à-dire les enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) qui sont en même temps porteurs de handicap. Ces jeunes méritent un accompagnement adapté qui tienne compte de leurs besoins spécifiques et leur offre des perspectives d'avenir. Soyons aussi des parents pour eux.
- Le développement des passerelles pour permettre à chacun d'évoluer à son rythme : chaque parcours est unique. Nous devons développer des dispositifs flexibles pour que chaque personne progresse selon ses capacités et ses aspirations. De même pour celles qui ne veulent pas de ce monde extérieur qui leur paraît trop violent, à nous de leur offrir des passerelles, des activités et un lieu de vie qui leur correspondent et où elles se sentent en sécurité.
- Un accès régulier et de qualité aux soins : la santé est un droit fondamental. Nous devons continuer à revendiquer un accès aux soins de santé pour tous, en veillant à ce que chacun puisse bénéficier d'une prise en charge adaptée.
- La réponse aux besoins spécifiques des personnes handicapées vieillissantes pour qu'elles puissent vivre dignement et avec la continuité d'un accompagnement personnalisé.
- L'accès au répit pour les résidents et leurs familles : tout le monde a besoin de souffler, d'avoir un peu de répit à un moment ou à un autre, que l'on soit parents ou résidents vivant en collectivité. Des solutions existent déjà mais nous devons les développer pour soulager les proches aidants et changer pour un temps le cadre de vie. A cet effet nous avons d'ores et déjà orienté un legs reçu en 2025 pour répondre à ce besoin.

Certains de ces combats ont bien avancé, mais il est impératif de rester vigilants et de continuer à innover dans tous ces domaines. Et pour cela, nous devons repenser nos approches et collaborer avec d'autres acteurs de la société, qu'ils soient institutionnels, associatifs ou privés. On ne peut plus être considérés comme l'unique réponse aux attentes et aux besoins des personnes que nous accompagnons.



Un autre domaine dont on parle moins, qui est très angoissant pour les parents que nous sommes et sur lequel nous avons envie de réfléchir activement, c'est le : « Après ma mort, qu'advient-il de mon enfant ? Ses frères et sœurs - s'il en a - n'habitent pas à proximité et ils ont leur vie propre. ...

Bien sûr une tutelle ou une habilitation familiale sera mise en place par le juge, ce n'est pas cela le souci.

Mais s'il est externe, on espère qu'il aura une place en internat dans sa structure, perdre ses parents, ses éducateurs et ses copains, c'est perdre tous ses repères.

Interne ou externe, on espère qu'il aura toujours ses sorties, ses plaisirs, ses choix vestimentaires... Les éducateurs sont là mais nous aimerions mettre en place au sein de l'association une commission qui prendra en quelque sorte le relais de l'accompagnement familial quand les membres de la famille sont loin ou quand il n'y en a plus. Bien sûr il faudra que les parents en ait fait la demande avant et que ce soit enregistré chez un notaire.

Il faut que l'on réfléchisse à la forme juridique que doit prendre cette entité et au cahier des charges à mettre en place. Tous les parents concernés sont les bienvenus dans notre réflexion ainsi que les bénévoles intéressés par ce sujet.

Enfin, on en parle depuis un certain temps, c'est la création d'un **comité d'éthique**.

Qu'est-ce que c'est qu'un comité d'éthique ? C'est une instance formée de différentes personnes internes et externes qui se réunissent pour réfléchir aux questions difficiles, aux situations complexes qui mettent les professionnels dans le doute quant à la manière d'agir ou de réagir. Le comité d'éthique apporte un éclairage et fournit des conseils pour aider à résoudre ces problèmes difficiles.

Mais il y a encore des sujets où il nous faut rester vigilants et actifs :

- Nous devons rester attentifs à la scolarisation de nos enfants. Se contenter de quelques heures de scolarisation à l'école ou au collège du secteur ne peut être satisfaisant. Une classe en primaire et une au collège ne peuvent suffire pour accueillir près de soixante-dix enfants.
- On parle beaucoup d'autodétermination mais n'oublions pas que nos résidents sont vulnérables, influençables, et ne comprennent pas toujours les aboutissants ni leurs limites. Que le résident soit enfant ou adulte, à nous professionnels, parents, tuteurs de travailler en concertation, avec la personne en situation de handicap, pour s'assurer du bienfondé des décisions et pour veiller qu'il n'y ait ni incompréhension ni manipulation.
- Cela demande un travail de concertation, franc et régulier. Aucune des parties ne doit être mise de côté.



Je ne peux pas clore cette Assemblée Générale sans apporter une note pessimiste mais réaliste et insister sur le fait que nous vivons une période très difficile. Nos projets et nos élans sont freinés ou stoppés car les budgets sont gelés.

Notre système est à bout de souffle : pendant plus de 65 ans, nous avons développé nos établissements, nous avons été force de proposition, nous avons répondu à des appels à projets, nos financeurs, même s'ils ne répondaient pas toujours par l'affirmative nous suivaient. Nous avons des perspectives de développement.

Or, actuellement, la crise économique et politique nous plonge dans une situation critique où nous n'avons aucune vue sur l'avenir ni même sur l'équilibre des budgets à long terme. Les parents doivent en être conscients.

Nous avons la chance d'avoir une association bien gérée et saine mais on ne peut pas fermer les yeux, se dire que ça va aller et attendre. Il va falloir encore faire preuve d'ingéniosité, mais, si nous restons soudés et mobilisés, si nous travaillons étroitement avec tous les acteurs de la société, nous pourrons mener ces combats et réussir nos missions qui sont dans la continuité de notre projet associatif.

Nous comptons sur la détermination, l'énergie et le soutien de tous dans les épreuves à venir et dans le travail que nous engageons. Ensemble, continuons à agir pour faire des personnes en situation de handicap des citoyens à part entière dans une société plus inclusive.

Je vous remercie.

Nathalie ETE
Présidente



REMERCIEMENTS

A l'ARS, au Conseil Départemental 71, aux municipalités du Creusot, du Breuil et de Montchanin qui se portent caution pour nos emprunts de construction, à la municipalité de Chalon et au Grand Chalon, aux municipalités de Simard, Sevrey, Bergesserin et Louhans, ainsi qu'à toutes les municipalités qui nous allouent une subvention, à tous nos sponsors, à tous les professionnels, à tous nos adhérents et à tous les bénévoles de notre Association Papillons Blancs Bourgogne du Sud. Merci à tous pour leur implication.

GLOSSAIRE

ACT : Autorité de Contrôle et de Tarification
AES : Accompagnement Educatif et Social
AG : Assemblée Générale
ARS BFC : Agence Régionale de Santé Bourgogne
Franche Comté
AS : Aide-Soignante
CDAPH : Commission des Droits et de l'Autonomie
des PH
CDCA : Commission Départementale de la
Citoyenneté et de l'Autonomie
CD 71 : Conseil Départemental 71
CH : Centre Hospitalier
CNR : Crédits Non Reconductible
CET : Compte Epargne Temps
COPIL : Comité de Pilotage
CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de
Moyens
CSE : Comité Social et Economique
CTER : Comité Technique d'Evaluation et de
Régulation
CTS : Conseil Territoire de Santé
CVS : Conseil de la Vie Sociale
DAME : Dispositif d'Accompagnement Médico
Educatif
DAPHAD : Dispositif d'Accompagnement des
Personnes Handicapées A Domicile
DG : Direction Générale
DGC : Dotation Globale Commune
DUERP : Document Unique d'Evaluation des
Risques Professionnels
DUI : Dossier de l'Usager Informatisé
EAM : Etablissement d'Accueil Médicalisé
EANM : Etablissement d'Accueil Non Médicalisé
EEAP : Etablissement pour Enfants et Adolescents
Polyhandicapés
ES : Educateur Spécialisé
ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le
Travail

ESMS : Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux
ETP : Equivalent Temps Plein
FALC : Facile A Lire et à Comprendre
FEI : Fiche d'Evènement Indésirable
GED : Gestion Electronique des Données
HAS : Haute Autorité de Santé
IDE : Infirmière Diplômée d'Etat
IME : Institut Médico Educatif
MAS : Maison d'Accueil Spécialisé
MDPH : Maison Départementale des Personnes
Handicapées
ME : Moniteur Educateur
MPR : Médecine Physique et de Réadaptation
MSS : Messagerie Sécurisé en Santé
OG : Organisme Gestionnaire
PBBS : Papillons Blancs Bourgogne du Sud
PGFP : Plan Général de Financement Pluriannuel
PRS : Plan Régional de Santé
PTSM : Plan Projet territorial en Santé Mentale
RGPD : Règlementation Générale à la Protection
des Données
RH : Ressources Humaines
RQTH : Reconnaissance de la Qualification de
Travailleur Handicapé
SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-
Social pour Adultes Handicapés
SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
Seraphin PH : Services et Etablissements : Réforme
pour une Adéquation des Financements aux
parcours de Personnes Handicapées
SESSAD : Service d'Education Spéciale et de Soins
à Domicile
TH : Travailleur Handicapé
TSA : Trouble du Spectre Autistique
UE : Unité d'Enseignement
UEE : Unité Enseignement Externalisée



ASSOCIATION PARENTALE

Rue Évariste Galois · 71210 Torcy

☎ 03 85 78 75 00 ✉ association@pbbs.fr